

UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY

Commentaire trimestriel



A l'intention des investisseurs professionnels en Suisse ou des investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur.

Classification du fonds en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR» - Sustainable Finance Disclosure Regulation): Article 9

Commentaire de marché

- Les marchés actions ont enregistré de larges gains au cours du premier trimestre 2023, le MSCI ACWI* grimant de 7,3% sur la période, mais non sans une volatilité considérable en cours de route. Le mois de janvier a commencé très fort, porté par l'optimisme suscité par la réouverture de la Chine, tandis que le mois de février a vu monter la crainte de nouvelles hausses de taux en raison d'une activité économique très vigoureuse et de chiffres plus élevés que prévu sur le front de l'inflation. Cependant, une soudaine ruée bancaire dans une banque régionale américaine au début du mois de mars a rapidement semé l'appréhension dans le secteur financier au niveau mondial, modifiant ainsi complètement les perspectives du marché pour les taux d'intérêt et provoquant la panique des marchés pendant deux semaines. Heureusement, les efforts coordonnés des régulateurs et des banques ont permis d'atténuer les craintes d'un effet domino et ont provoqué un rebond qui s'est prolongé jusqu'à la fin du trimestre.
- Les gouverneurs de la Fed ont tout de même décidé d'augmenter le taux des fonds fédéraux de 25 points de base (pb) supplémentaires en mars, portant le taux de référence des fonds fédéraux à une fourchette cible comprise entre 4,75% et 5%, bien qu'ils aient également laissé entendre que le cycle de hausses des taux touchait à sa fin.
- Les marchés émergents ont sous-performé le «rally» avec un gain plus limité de 4,0%. Le Mexique, la Corée du Sud et Taïwan ont mené les gains avec des taux à deux chiffres, tandis que le marché chinois a été plus mitigé (surtout en février) et des marchés comme l'Inde (-6,4%) et le Brésil (-3,2%) ont perdu du terrain.
- Au plan sectoriel, la communication (+12,6%) et la technologie (+14,7%) ont été les leaders incontestés, poussés à la hausse par de meilleurs taux de croissance et un assouplissement de l'environnement réglementaire en Chine. A l'autre extrémité du spectre, la santé, les services aux collectivités («utilities») et la finance ont terminé le trimestre en territoire négatif.
- En ce qui concerne l'évolution de la réglementation en matière de durabilité, la Commission européenne a publié un communiqué qui décrit les mesures qu'elle compte prendre pour stimuler l'investissement dans «l'industrie à zéro émission nette» au sein de l'UE. Ce communiqué répond aux récentes augmentations des aides d'Etat en dehors de l'UE, notamment à la loi américaine sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act - IRA). Certains peuvent affirmer que le cadre IRA est plus large et plus facile d'accès et de navigation, mais la mise en œuvre de ce plan fera certainement de l'UE un marché attractif pour les investisseurs dans la transition énergétique.

* Indice de performance totale nette

Sources: UBP, Bloomberg Finance L.P.

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



Revue de performance

- Le fonds a sous-performé son indice de référence de 5%, avec une performance de -1,1% (nette de frais, classe IC USD), contre +3,95% pour le MSCI Emerging markets*. Nous avons commencé par un mois de janvier difficile, suivi d'un important rattrapage en février, mais c'est surtout en mars que l'essentiel de la sous-performance a eu lieu.

* Indice de performance totale nette

- Dans le secteur financier, Transaction Capital a émis un avertissement sur résultats en raison de difficultés commerciales persistantes dans son activité de financement de minibus (« SA Taxi»). Nous avons ensuite fermé cette position (voir la section «Activité du portefeuille»). Nous avons aussi assisté à des corrections sur Gentera et Bandhan, ce qui était prévisible dans une période de forte volatilité pour les petites sociétés financières, mais non justifié par des nouvelles concrètes ou des révisions de bénéfices. Nous pensons que la thèse d'investissement sous-jacente reste inchangée et n'avons pas réduit notre exposition.
- Dans le secteur technologique, nous avons souffert de ne pas détenir Tencent, Alibaba et TSMC, mais avons aussi été déçus par la réaction du cours de l'action de Pinduoduo à la suite de ses résultats du quatrième trimestre.
- Enfin, dans les secteurs des énergies renouvelables et des véhicules électriques, il y a eu un manque général de dynamisme et un sentiment négatif en raison de la réglementation protectionniste aux Etats-Unis et en Europe. Nous pensons que cette pression est temporaire, car les producteurs chinois restent compétitifs et ne seront pas complètement exclus du boom des investissements à venir.
- Malgré ce contexte difficile, nous avons eu des contributions positives, notamment dans notre thématique «Communautés durables» où certains titres liés à l'électrification des transports ont bien performé (Samsung SDI, Yadea, BYD), ainsi que dans notre thématique «Santé et bien-être» (Life Healthcare et JD Health).

Activité du portefeuille

- Après un quatrième trimestre 2022 chargé, le premier trimestre 2023 a été une période relativement calme pour l'activité du portefeuille. Outre les habituelles opérations de prise de bénéfices et de renforcement de positions sur des titres individuels, nous avons pris deux décisions majeures:
- Nous nous sommes départis de Transaction Capital (IMAP: 14) après un avertissement sur résultats inattendu qui a détérioré à la fois la thèse d'impact positif et les perspectives commerciales, tout en érodant notre confiance dans la direction. Pour nous, parmi les trois segments d'activité de TCP, celui qui a le plus d'impact positif est son activité SA Taxi, qui concerne la remise à neuf et le financement de véhicules utilitaires d'occasion. Cette activité contribue à la création d'emplois, aux transports publics et à la circularité. Cependant, de manière très inattendue, la direction a annoncé que cette activité était confrontée à des problèmes structurels et a décidé de la réduire. L'annonce mentionnait également la démission du directeur financier. Alors que certains des problèmes liés à la hausse des tarifs et à celle des coûts du carburant correspondaient à nos anticipations, d'autres facteurs étaient nouveaux et ont considérablement dégradé la thèse d'investissement. Et ce sont surtout les questions concernant la viabilité de l'activité SA Taxi qui ont conduit à notre décision de nous départir de l'entreprise.

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



- Nous avons réalisé un nouvel investissement dans Wuxi Apptec (IMAP: 17): WuXi AppTec est une entreprise chinoise de premier plan proposant des services et plateformes technologiques pharmaceutiques et biopharmaceutiques en libre accès. Elle fournit une large gamme de services de R&D et de fabrication qui permettent aux entreprises des secteurs des produits pharmaceutiques, de la biotechnologie et des dispositifs médicaux dans le monde entier de faire progresser les découvertes et de fournir des traitements révolutionnaires aux patients.

Surveillance ESG

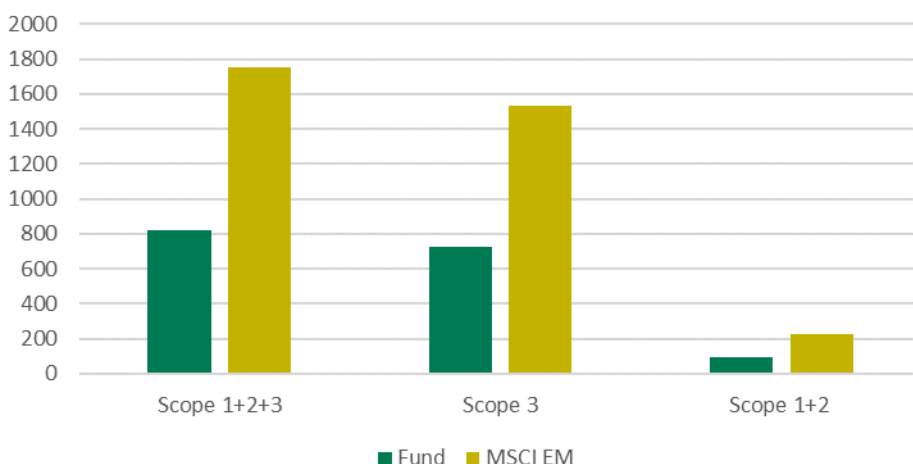
➤ Droits de l'homme et questions sociales

	UN Global Compact			Human Rights Compliance			Labor Compliance Core			Labor Compliance Broad		
	Pass	Watch	Fail	Pass	Watch	Fail	Pass	Watch	Fail	Pass	Watch	Fail
Fund	39	0	0	39	0	0	39	0	0	39	0	0
MSCI EM	1324	40	15	1323	41	15	1354	11	14	1344	20	15
Fund	100%	0%	0%	100%	0%	0%	100%	0%	0%	100%	0%	0%
MSCI EM	96.0%	2.9%	1.1%	95.9%	3.0%	1.1%	98.2%	0.8%	1.0%	97.5%	1.5%	1.1%

Couverture: Fonds: 100% / Indice: 100%

- **Environnement** (Communication publique: Fonds: 63% / Indice: 76%; Avec estimations: Fonds: 100% / Indice: 99%)

Weighted Average Carbon Intensity (tCO2e/USD million)

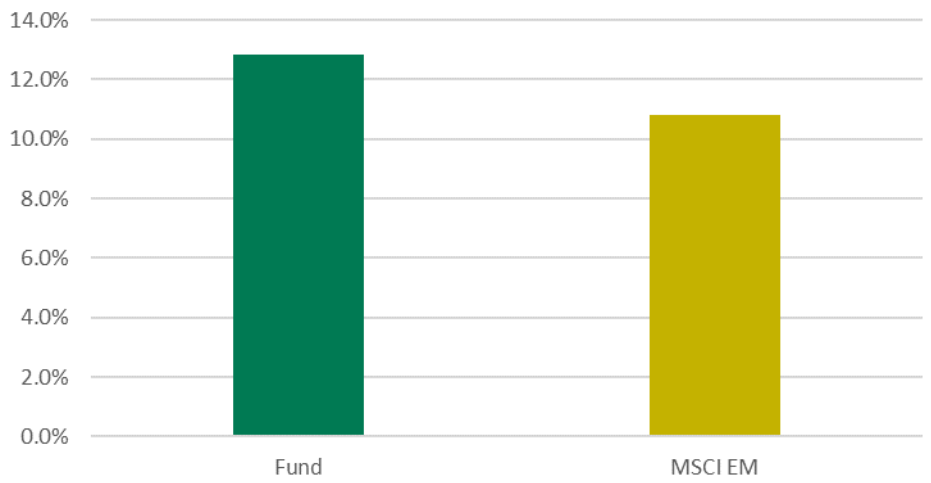


Indicateur d'intensité carbone: UBAM - Positive Impact Emerging Equity vise à battre l'indice de référence (MSCI Emerging Markets) pour cet indicateur.



➤ **Gouvernance** (Couverture: Fonds: 100% / Indice: 100%)

Pay Linked to Sustainability (%of companies)



➤ **Travail** (Couverture: Fonds: 100% / Indice: 99%)

% of companies measuring Employee Satisfaction



Sources: *UBP, d'après MSCI ESG Research LLC et Urgentem*

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



Perspectives

- Les marchés actions ont commencé 2023 sur une note enjouée, mais mars 2023 a été un mois de performances divergentes selon le thème et la zone géographique. Les investisseurs ont montré une forte préférence pour les grandes capitalisations et la technologie, et le leadership s'est révélé très étroit, par exemple 88% de la progression du S&P en mars est venue de 10 enseignes technologiques. Le passage du leadership du marché de la valeur à la croissance suit un scénario bien rodé où les leaders du cours des actions d'une période deviennent les retardataires de la phase suivante du marché.
- Alors, sur quel type d'observations fondamentales les investisseurs devraient-ils se concentrer après un trimestre aussi bruyant sur les marchés actions? Dans une récente publication sur les perspectives des marchés, nous avons souligné que par rapport aux premiers mois de 2022, le début de 2023 est arrivé avec un fardeau beaucoup plus léger de nouveaux facteurs macroéconomiques à intégrer. Puis vint la crise bancaire de 2023. Bien que chaque banque en difficulté puisse faire l'objet d'une explication de manière idiosyncrasique, les investisseurs ne devraient pas prétendre que la perte de confiance qui a accompagné la mini-crise n'aura pas de cicatrices durables. Par exemple, on estime que la masse monétaire américaine s'est contractée de plus de 5% sur une base annualisée au premier trimestre. Bien que cela laisse moins de travail aux banques centrales en termes de fixation des taux, le résultat d'un resserrement brutal de la masse monétaire devrait se faire sentir dans l'économie réelle. Cela aura probablement des conséquences sur les marchés développés, ainsi que sur les marchés émergents, mais ces derniers peuvent au moins espérer que le dollar s'affaiblira un peu en conséquence, et ils continueront à compter sur la Chine, celle-ci profitant de la réouverture de son économie.
- Jusqu'à présent, le comportement des investisseurs en réponse à la baisse des rendements obligataires, liée aux turbulences dans les banques des marchés développés, a été d'acheter de la croissance, mais ceci est intervenu face à un trimestre où, dans l'ensemble, les prévisions de bénéfices n'ont jamais été aussi mauvaises que depuis le premier trimestre 2015. La réaction du marché est peut-être trop optimiste, favorisant les zones de croissance plus chères du marché et évitant les secteurs à multiples inférieurs. L'équipe reste positionnée à la fois sur des titres de croissance de qualité et de valeur, et nous continuons de nous concentrer sur des entreprises capables de subvenir en interne à leurs besoins de financement via des bénéfices stables.
- Les engagements en matière de durabilité conservent une forme encourageante jusqu'à présent cette année. Selon **BNEF**, quelque 780 entreprises ont fixé ou se sont engagées à fixer un objectif scientifique (Science-based Target - SBT) jusqu'en mars, s'engageant à réduire leurs émissions conformément à l'Accord de Paris. Il s'agit du début d'année le plus rapide jamais enregistré en matière d'engagements SBT: environ 32% de plus que les engagements à la même période en 2022 (592), ce qui montre la popularité des SBT parmi les entreprises et, plus important encore, témoigne de l'engagement accru des entreprises à évoluer dans la bonne direction et à s'attaquer de manière significative au changement climatique.

Annexe

Méthodologie

- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact)
Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- Respect des droits de l'homme
Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity)
Ce chiffre représente les émissions de gaz à effet de serre de Scope 1 + Scope 2 + Scope 3 de l'entreprise normalisées par rapport aux ventes en USD, ce qui permet une comparaison entre des entreprises de tailles différentes. Il s'agit d'une moyenne pondérée calculée à l'aide des données d'Urgentem.
- Conformité du travail - Principes fondamentaux (Labor Compliance - Core)
Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- Conformité du travail - Principes généraux
Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec l'ensemble plus large de normes du travail de l'Organisation internationale du travail. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- Surveillance de la satisfaction des employés (Monitor employee satisfaction)
Marquée comme «Oui» si l'entreprise surveille la satisfaction des employés.
- Rémunération liée à la durabilité (Pay Linked to Sustainability)
Si l'entreprise est désignée comme ayant un impact environnemental ou social élevé et qu'elle n'a pas intégré de liens avec la performance en matière de durabilité dans ses politiques actuelles de rémunération incitative, cela est signalé. Cet indicateur est entièrement basé sur les rapports de l'entreprise. Il est exclusivement axé sur l'inclusion spécifique ou non de tels indicateurs dans la détermination des éléments de rémunération variable et ne prend pas en considération leur efficacité. L'impact environnemental est considéré comme étant élevé si l'une des questions clés suivantes liées aux notations ESG a une pondération supérieure à 5%: émissions de carbone, stress hydrique, émissions toxiques et déchets, empreinte carbone des produits, approvisionnement en matières premières, matériaux d'emballage et déchets, déchets électroniques, biodiversité et utilisation des terres, efficacité énergétique. L'impact social est considéré comme étant élevé si l'une des questions clés suivantes liées aux notations ESG a une pondération supérieure à 5%: gestion du travail, santé et sécurité, sécurité et qualité des produits, travail dans la chaîne logistique.

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable d'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut de clients professionnels («professional clients») en Suisse ou de clients professionnels («professional clients»), ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «relevant persons»). Le présent document s'adresse uniquement aux «relevant persons»: toute personne qui n'est pas une «relevant person» ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. **Les performances passées ne préjugent pas des résultats actuels ou futurs.** Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. Les données de performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des frais, des commissions, des frais imputés lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier la performance des investisseurs à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont réputés ne pas suivre une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a comme objectif l'investissement durable. Nonobstant cette classification, les gestionnaires («Investment Managers») peuvent prendre en compte certains risques de durabilité tels que présentés plus en détail dans le prospectus du fonds concerné. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont exposés à des risques en matière de durabilité au sens du SFDR. Les risques de durabilité et les «principales incidences négatives» (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. En outre, et sauf indication contraire, tous les fonds concernés appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-dinvestissement/investissement-responsable>.

Les souscriptions non fondées sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds ou autres documents juridiques pertinents (les «Documents juridiques des fonds») ne sont pas acceptables. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse (l'«UBP»), d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Le présent document est disponible dans les pays suivants:

Suisse: L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse. ubp.com | www.ubp.com

Royaume-Uni: L'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Londres, est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA). Elle est également assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority - FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.

France: La vente et la distribution sont assurées par Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée et réglementée en France par l'Autorité des marchés financiers (AMF) - n° d'agrément GP98041; 116, avenue des Champs-Élysées | 75008 Paris, France | T +33 1 75 77 80 80 | Fax +33 1 44 50 16 19 www.ubpamfrance.com.

Hong Kong: UBP Asset Management Asia Limited (CE N°: AOB278) (ci-après «UBP AM Asia») est autorisée par la Securities and Futures Commission (SFC) pour les activités de Type 1 (Négociation de valeurs mobilières), de Type 4 (Conseil en valeurs mobilières) et de Type 9 (Activités réglementées en matière de gestion d'actifs). Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Investors» ou aux «Corporate Professional Investors», et il n'est en aucun cas destiné à la distribution au public. Le contenu de ce document n'a pas été révisé par la SFC à Hong Kong. Tout investissement implique des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus du/des fonds concerné(s) pour de plus amples détails, et notamment concernant les caractéristiques du/des produit(s) et les facteurs de risque. Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Professional Investors», et il n'est pas destiné à être distribué au public. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document sont fournis uniquement à titre d'information, et ne constitue pas une forme de conseil. Les informations mentionnées dans ce document ne tiennent compte ni des objectifs d'investissement spécifiques, ni de la situation financière ou des besoins en investissement des investisseurs, et elles ne se substituent pas à un conseil professionnel. Il est vivement recommandé à l'investisseur, avant d'effectuer tout investissement, de solliciter les conseils de professionnels indépendants afin de s'assurer du caractère adéquat du produit d'investissement en fonction de ses objectifs d'investissement spécifiques, de sa situation financière et de ses besoins en investissement. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document ont été préparés de bonne foi. UBP AM Asia et l'ensemble de ses sociétés affiliées rejettent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les informations mentionnées dans le présent document peuvent être devenues obsolètes depuis sa publication. UBP AM Asia ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes, fiables ou exhaustives. En particulier, toutes informations recueillies auprès de sources externes ne sont pas nécessairement approuvées par UBP AM Asia, et UBP AM Asia n'a vérifié ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

Singapour: Le présent document est destiné uniquement aux «Accredited Investors» et aux «Institutional Investors» au sens du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (SFA) tel que précisé ci-après. Les autres personnes ne peuvent recevoir ce document, et ne doivent pas agir sur la base des informations figurant dans ce document, ni s'appuyer sur ces dernières. Les produits ou services financiers auxquels le présent document fait référence sont uniquement accessibles aux clients qui sont des «Accredited Investors» ou des «Institutional Investors» aux termes du SFA. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec l'offre ou la vente du/des produit(s) concerné(s), ou avec toute invitation à souscrire ou acheter le(s)dit(s) produit(s), peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les «Institutional Investors» au sens de la Section 274 ou 304 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) ou 305(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) ou 305(2) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 ou 305 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. De même, le(s) produit(s) concerné(s) peut/peuvent être offert(s) ou vendu(s), ou faire l'objet d'une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, uniquement auprès des différents types de personnes décrits ci-dessus. Le présent document n'a pas été révisé par la MAS.

MSCI: Bien que les sociétés fournissant des informations à l'Union Bancaire Privée, UBP SA, y compris mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (ci-après les «Parties ESG»), obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, les Parties ESG ne garantissent pas l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité des données mentionnées dans le présent document. Les Parties ESG déclinent toute responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, quant aux données mentionnées dans le présent document. Aucune des Parties ESG n'est responsable de toute erreur ou omission en lien avec les informations fournies dans le présent document. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, aucune des Parties ESG ne sera tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, de caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si elles ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.